

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le **3 juillet 2012**, à 19 h 30, à la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Sont présents les conseillers : Claude Lebel, Douglas Beard, Martin Chainey et Louis Lachapelle.

Sont absents les conseillers : Ginette Bouchard et Gilles Choquette.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Joëlle Cardonne.

Est également présente Nancy Lussier, directrice générale / secrétaire-trésorière.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2012-07-122**

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE  
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il apparaît ci-dessous.

**ORDRE DU JOUR**  
3 JUILLET 2012, 19 H 30

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 4 ET 18 JUIN 2012
4. CORRESPONDANCE
5. TRÉSORERIE
  - 5.1 Présentation et adoption des comptes et des revenus pour le mois de juin 2012
  - 5.2 Autorisations de dépenses
    - A) Remboursement frais déplacement : élu municipal
    - B) FQM : formation des élus
    - C) MRC Drummond : tournoi de golf
    - D) Les Fleurons du Québec : embellissement du canon et de l'affiche du Parc-en-Ciel
    - E) Sûreté du Québec : Fonds communautaire dédié à la sécurité publique de la MRC de Drummond
6. DOSSIERS EN COURS
  - 6.1 Subvention MTQ 55 000 \$
7. AFFAIRES NOUVELLES
  - 7.1 Entente pour la réorganisation administrative du Service incendie
  - 7.2 Mandat de recrutement : directeur incendie
  - 7.3 Demande de soumissions : rapiéçage asphalte
  - 7.4 MRC Drummond : règlement sur les heures de circulation des motoneiges
  - 7.5 Association propriétaires domaine Descôteaux : calcium
  - 7.6 Demande citoyen : lotissement
8. DIVERS
  - 8.1 Service incendie : nomination pompier
  - 8.2 Demande du comité de l'église St-Paul Sydenham: aide financière
9. DÉPÔT DE DOCUMENTS
  - 9.1 Rapport dépenses autorisées par les fonctionnaires
10. RAPPORTS DES ÉLUS
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

---

Adoptée.

### 3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 4 ET 18 JUIN 2012

**2012-07-123**

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL  
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que les procès-verbaux des 4 et 18 juin 2012 soient approuvés tels qu'ils ont été rédigés.

Adoptée.

#### 4. CORRESPONDANCE

La directrice générale / secrétaire-trésorière présente la correspondance du mois. Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers.

#### 5. TRÉSORERIE

##### 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR LE MOIS DE JUIN 2012

**2012-07-124**

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE  
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de juin 2012, soumis par la directrice générale / secrétaire-trésorière, soit accepté tel qu'il a été présenté et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	<u>225 771,50 \$</u>
Taxes	214 308,33 \$
Protection incendie	9 196,43 \$
Permis et dérogation	460,00 \$
Entente préventionniste – St-Lucien	452,70 \$
Autres revenus	1 354,04 \$
<u>Dépenses</u>	<u>202 933,15 \$</u>
Rémunération des élus	10 764,51 \$
Rémunération régulière	14 992,51 \$
Rémunération incendie	2 700,96 \$
Factures déjà payées	13 029,79 \$
Factures à payer	161 445,38 \$

Adoptée.

##### 5.2 AUTORISATIONS DE DÉPENSES

###### A) REMBOURSEMENT FRAIS DÉPLACEMENT : ÉLU MUNICIPAL

**2012-07-125**

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE  
Appuyé par le conseiller CLAUDE LEBEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la conseillère Ginette Bouchard soit remboursée pour ses frais de déplacement à Drummondville qui s'élèvent à 31,92 \$ et qui ont été engendrés dans le cadre du forum des milieux naturels dans la gestion territoriale.

Adoptée.

###### B) FQM : FORMATION DES ÉLUS

**2012-07-126**

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY  
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que les conseillers Martin Chaïne et Gilles Choquette soient autorisés à participer à la formation « Gestion financière municipale » le 10 novembre 2012 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

QUE la mairesse, Joëlle Cardonne, soit autorisée à participer à la formation « Communication avec les médias et avec les citoyens » le 13 octobre 2012 à East Angus.

QUE le conseiller Claude Lebel, soit autorisé à participer à la formation « Agir en tant qu' élu, pour assurer le développement de sa communauté » le 2 novembre 2012 à Varennes.

QUE la Municipalité paie les inscriptions ainsi que les frais de déplacement.

Adoptée.

**C) MRC DRUMMOND : TOURNOI DE GOLF**

**2012-07-127**

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL  
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la mairesse, Joëlle Cardonne, soit autorisée à participer au souper du tournoi de golf de la MRC de Drummond le 16 août 2012.

QUE le conseiller Louis Lachapelle soit autorisé à participer au souper et au tournoi de golf de la MRC de Drummond le 16 août 2012.

QUE la Municipalité paie les inscriptions ainsi que les frais de déplacement.

Adoptée.

**D) LES FLEURONS DU QUÉBEC : EMBELLISSEMENT DU CANON ET DE L’AFFICHE DU PARC-EN-CIEL**

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique s’apprête à effectuer des travaux d’aménagement pour un parc en avant de l’église;

CONSIDÉRANT QUE les vivaces qui y sont présentement implantées seront détruites;

CONSIDÉRANT QUE le comité des Fleurons de Saint-Félix propose de récupérer les vivaces pour créer d’autres aménagements paysagers sur les terrains municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

**2012-07-128**

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY  
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le comité des Fleurons de Saint-Félix soit autorisé à faire l’aménagement paysager autour du canon et à la base de l’affiche du Parc-en-Ciel.

QUE le comité soit également autorisé à faire l’aménagement paysager autour du puits de l’Hôtel de Ville lorsque l’aire de protection du puits sera installée.

QUE si la plantation est réalisée avant ou pendant les vacances estivales, soit du 20 juillet à compter de midi jusqu’au 5 août inclusivement, l’arrosage devra être effectué par les membres du comité des Fleurons.

Qu’un budget de 200,00 \$ soit alloué pour l’achat de terre, compost, et autres.

Adoptée.

**E) SÛRETÉ DU QUÉBEC : FONDS COMMUNAUTAIRE DÉDIÉ À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA MRC DE DRUMMOND**

**2012-07-129**

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD  
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey participe financièrement au *Fonds communautaire dédié à la sécurité publique de la MRC de Drummond* au montant de 350,00 \$.

QUE la résolution 2012-06-100 soit abrogée.

Adoptée.

**6. DOSSIERS EN COURS**

**6.1 SUBVENTION MTQ 55 000 \$**

**2012-07-130**

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD  
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le directeur des travaux publics soit autorisé à procéder au changement du ponceau situé sur le 4<sup>e</sup> Rang-Lampron au chaînage 0 + 210, le chaînage 0 + 000 étant son intersection avec la route 255, dont le coût des travaux est estimé à 10 000,00 \$ plus les taxes applicables.

QUE le directeur des travaux publics soit également autorisé à effectuer les travaux suivants sur une partie des rues 1, 2 et 3 :

- puisards au coût approximatif de 10 000,00 \$;
- creusage de fossés au coût approximatif de 10 000,00 \$;
- rechargement pour le solde restant de la subvention octroyée.

Adoptée.

## **7. AFFAIRES NOUVELLES**

### **7.1 ENTENTE POUR LA RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE INCENDIE**

CONSIDÉRANT QU'une entente est intervenue entre la Municipalité et le directeur du Service incendie concernant la réorganisation administrative du Service incendie;

CONSIDÉRANT QUE les procureurs de la Municipalité ont préparé un projet d'entente qui a été signé par le directeur du Service incendie;

EN CONSÉQUENCE,

**2012-07-131**

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY  
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer le document « Entente » approuvé et signé par le directeur du Service incendie.

Adoptée.

### **7.2 MANDAT DE RECRUTEMENT : DIRECTEUR INCENDIE**

**2012-07-132**

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE  
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la firme Lambert Ressources Humaines soit mandatée, au taux horaire de 105,00 \$, pour le recrutement d'un directeur du Service incendie.

QUE l'offre d'emploi soit affichée à l'interne du Service incendie de Saint-Félix, mais qu'elle soit publiée dans les journaux advenant la situation où il n'y aurait aucune candidature à l'interne.

Adoptée.

### **7.3 DEMANDE DE SOUMISSIONS : RAPIÉÇAGE ASPHALTE**

Une copie du document « Cahier de charges, Rapiéçage en asphalte chaud, Juillet 2012 » est remise à chacun des conseillers présents.

**2012-07-133**

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD  
Appuyé par le conseiller CLAUDE LEBEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale soit autorisée à procéder à l'appel d'offres public pour le rapiéçage en asphalte chaud.

QUE le cahier de charges soit approuvé par les membres du conseil.

QUE les formulaires soient reçus au plus tard le 9 août 2012 à 10 h, l'ouverture ayant lieu le jour même, à 10 h 05, au bureau municipal.

Adoptée.

#### **7.4 MRC DRUMMOND : RÈGLEMENT SUR LES HEURES DE CIRCULATION DES MOTONEIGES**

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur les véhicules hors route*, telle qu'elle est modifiée par le projet de loi 121, permet aux MRC de lever totalement ou partiellement par règlement l'interdiction de circulation de véhicules hors route sur son territoire entre 24 h 00 et 06 h 00;

CONSIDÉRANT QUE l'Association régionale d'autoneigistes de Drummondville (ARDAD) demande à la MRC de Drummond d'exercer son pouvoir en la matière et d'adopter un règlement permettant la circulation des motoneiges entre 24 h 00 et 06 h 00 sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le comité administratif de planification de la MRC de Drummond désire obtenir l'avis des municipalités avant de faire une recommandation à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

**2012-07-134**

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL  
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la MRC de Drummond soit informée que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est pour l'adoption d'un règlement levant l'interdiction de circulation de véhicules hors route sur son territoire entre 24 h 00 et 06 h 00.

Adoptée.

#### **7.5 ASSOCIATION PROPRIÉTAIRES DOMAINE DESCÔTEAUX : CALCIUM**

CONSIDÉRANT la demande de l'Association des propriétaires du domaine Descôteaux à l'effet d'ajouter de nouvelles rues pour l'épandage de calcium;

EN CONSÉQUENCE,

**2012-07-135**

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD  
Appuyé par le conseiller CLAUDE LEBEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que l'épandage de calcium soit autorisé sur les rues Bibeau et des Loisirs.

QUE cet épandage, pour la saison 2012, soit conditionnel à ce que les travaux de voirie requièrent un autre épandage.

QUE les propriétaires des rues ainsi que le président de l'Association des propriétaires doivent transmettre une autorisation écrite à l'effet qu'ils autorisent la Municipalité à procéder à l'épandage de calcium sur lesdites rues et qu'ils renoncent à toute réclamation en dommages et intérêts pour tous les dommages ou accidents pouvant résulter de ces travaux.

Adoptée.

#### **7.6 DEMANDE CITOYEN : LOTISSEMENT**

CONSIDÉRANT la demande de lotissement à l'effet de subdiviser en lots le terrain de camping du Parc-Central afin que les usagers du camping puissent acheter un terrain au lieu de le louer;

CONSIDÉRANT QUE le camping est situé en zone verte;

CONSIDÉRANT QUE le projet de lotissement n'est pas conforme à la loi provinciale;

EN CONSÉQUENCE,

**2012-07-136**

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL  
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la présente demande de lotissement soit refusée.

Adoptée.

## **8. DIVERS**

### **8.1 SERVICE INCENDIE : NOMINATION POMPIER**

**2012-07-137**

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE  
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que M. Stevens Lebel soit engagé à titre de pompier à temps partiel pour le Service incendie de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

Adoptée.

### **8.2 DEMANDE DU COMITÉ DE L'ÉGLISE ST-PAUL SYDENHAM : AIDE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT la politique de subventions octroyées par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande est conforme aux critères de sélection;

EN CONSÉQUENCE,

**2012-07-138**

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE  
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents qu'une aide financière de 500,00 \$ soit versée au comité de l'église St-Paul Sydenham pour repeindre ladite église.

QUE l'aide financière soit versée à la suite de la réception d'un rapport d'activités et des pièces justificatives prouvant la réalisation de l'activité en question.

Adoptée.

## **9. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

### **9.1 RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES PAR LES FONCTIONNAIRES**

La directrice générale / secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil le rapport de dépenses autorisées par les fonctionnaires.

## **10. RAPPORTS DES ÉLUS**

La mairesse invite les membres du conseil à faire un compte rendu de leurs comités respectifs.

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **12. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les points de l'ordre du jour étant traités,

**2012-07-139**

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE  
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 10.

Adoptée.

Joëlle Cardonne  
Mairesse

Nancy Lussier  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

*Je, Joëlle Cardonne, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*